L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 16 FEVRIER 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE,
No. 81, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 16 FEVRIER 1847.

MODIFICATIONS PROPOSÉES AU TARIF DE 1846.— Le rapport du secrétaire de la trésorerie, dit l'*Express* de New-York est soumis au public, et il ne fait que donner une épreuve nouvelle de l'incapacité de M. Walker dans la direction de nos finances nationales. Ce n'est qu'un assemblage de misérables détours et de faibles essais pour sauver au département du trésor les embarras que lui a suscités le changement de tarif. La seule chose évidente qui résulte de ce rapport, c'est que toutes les prédictions des whigs à propos du nouveau et de l'ancien tarif sont en train de se réaliser, et qu'il nous faut maintenant revenir sur nos pas pour arriver à replacer nos finances sur une base solide.

Le secrétaire propose des changements qui produiraient, si toutefois ces calculs sont exacts (ce dont on peut douter) $1,418,000 de revenu dont $900,000 proviendraient du sucre seul. Mais pourquoi ne pas avoir d'un seul coup proposé le rétablissement des droits anciens sur le sucre, afin d'obtenir ainsi un revenu plus considérable que celui qu'il attend d'un accroissement d'importation sur les charrues, les bêches, les rateaux et autres instruments aratoires? Tous les fermiers savent parfaitement que les ustensiles énumérés par le secrétaire du trésor se fabriquent aux Etats-Unis, et que l'on aura beau abaisser les droits sur ces articles, on ne fera jamais qu'il s'en importe des quantités considérables. C'est là une simple fantaisie du secrétaire du trésor, laquelle ne lui n'a pas la moindre portée. Par un retour à l'ancien droit sur le sucre on obtiendra des résultats certains pour le revenu.

Les droits payés en 1845 se sont élevés à $2,988,129, en supposant que la même quantité s'en importe cette année, nous percevrons au taux actuel $1,553,963, somme qui dépasse de beaucoup celle que pourraient produire tous les expédients imaginables. Pourquoi, nous le répétons, M. Walker ne rétablirait-il pas, dans l'intérêt de la guerre, le taux de l'ancien tarif qui lui fournirait sur le champ une augmentation de revenu bien palpable? Le prix du sucre en 1845 n'était pas tellement élevé qu'il fut une entrave à la consommation, qui ne s'accroîtra pas notablement cette année par la réduction du droit. L'importation s'opère d'une façon assez régulière, les revenus suivent la même progression. Un retour à l'ancien taux serait donc le plan le plus avantageux.

Il en serait de même pour le fer. Que l'on rétablisse l'ancien taux sur le fer laminé qui payait en 1845 $1,279,715, et nous aurons encore à peu près cette même somme; tandis qu'au taux actuel nous n'obtiendrons que $507,524, c'est à dire une perte de $772,191.

Ainsi en serait-il aussi des étoffes de coton de 20 à 30 cents la yard. L'importation de 1845 a produit $2,252,492, et nous réaliserons au taux actuel une perte de $956,892 sur la même quantité qui ne produira que $1,295,600. Les sortes au-dessous de 20 cents qui produisirent en 1845 une somme de $675,745 ne nous donneront à quantité égale que $360,415, c'est à dire une autre perte de $315,330.

Si donc nous revenions à l'ancien taux sur ces quatre classes d'articles, nous verrions sur le champ revenir au Trésor les sommes qu'on en a retranchées par le Tarif actuel, c'est-à-dire

Sur les sucres,	$1,553,963
Sur les fers laminés,	772,191
Sur les articles de coton à 20 cents,	956,893
à 20 cents et au dessus,	315,330
Total,	$3,598,376

Evidemment la consommation de ces divers articles ne se trouverait nullement entravée, elle diminuée par le retour aux anciens droits, et ce serait le meilleur moyen d'améliorer la situation de nos finances, tout en laissant entrer en franchise le thé et le café, aussi bien que les instruments de labourage.

LA MALLE est arrivée hier régulièrement; nous avons reçu les dernières dates de toutes les villes du nord: le 7 de New-York et de Philadelphie, le 8 de Baltimore et de Washington, &c.; mais comme le 7 était un dimanche, nous n'avons pu recevoir que le *Herald* de New-York et un ou deux journaux du dimanche; le Congrès ne nous fournit rien, la malle partant de Washington le matin.

☞ Nous devons les remerciements à notre sénateur Henry Johnson et à notre représentant Emile La Sère pour divers documents qu'ils ont bien voulu nous adresser.

DIFFICULTÉS AVEC LE BRÉSIL. — Si l'on en croit le *Herald* de New-York, les difficultés survenues récemment entre le gouvernement brésilien et l'envoyé américain à Rio Janeiro sont arrangées de la façon la plus honorable pour les deux nations, grâce à la prudence, à l'habileté et à la modération du secrétaire d'Etat. A la suite d'explications qui ont eu lieu entre M. Buchanan et le chevalier Don Gaspar José de Lisboa, ministre du Brésil à Washington, la bonne intelligence a été parfaitement rétablie, et les dépêches qui contiennent les conditions de l'arrangement ont dû être expédiées par le *Southampton* qui était, on le sait, en partance pour le Pacifique.

Cette conclusion n'a rien qui doive surprendre. Dans les griefs réciproques que les Brésiliens et les Américains pouvaient avoir les uns contre les autres, il n'y avait assurément pas matière à une brouille sérieuse. De part et d'autre, on avait été un peu vif, et voilà tout. Cela résulte évidemment de la version comparée des faits, telle qu'elle a été fournie par les correspondances américaines et par les journaux brésiliens. Le premier moment d'irritation passé, on a dû comprendre qu'on devait se raccommoder bien vite, et c'est ce qu'on a déjà fait à Washington, ce qu'on fera bien vite à Rio Janeiro, nous en sommes convaincus.

NAVIGATION A VAPEUR AÉRIENNE. — M. J. H. Pennington, inventeur d'un *navire à vapeur aérien*, va incessamment, dit-on, arriver dans notre ville. Il se propose d'y former une société pour la réalisation de son projet. Cet inventeur pourrait bien avoir quelque peine à y réussir, car notre population n'est pas d'humeur à donner trop légèrement dans des projets qui, au premier abord, semblent assez fantastiques. Nous verrons! M. PENNINGTON est en ce moment à Memphis.

M. CALHOUN AU CONGRÈS. — Voici comment s'exprime, à propos de l'illustre sénateur de la Caroline du Sud, la correspondance que le *Courier* de Charleston reçoit de Washington:

"M. Calhoun possède en ce moment au Congrès plus d'influence qu'il n'en a jamais eu. Il tient la balance dans le Sénat sur toutes les questions. Il n'a employé le pouvoir dont il jouit que pour faire échouer la nomination d'un lieutenant-général, et faire rejeter la modification de la Chambre des Représentants qu'il trouvait inconvenante que la Chambre des Représentants avait fait subir aux remerciements adressés au général Taylor. Il peut maintenant employer ce pouvoir avec plus d'effet et sur une question d'une bien plus haute importance. Il peut l'exercer à propos de la conduite et du but de la guerre, et même décider l'adoption de mesures qui en amèneraient la prompte conclusion. Je suis d'ailleurs convaincu qu'en effet, il ne se rangera du côté d'aucun parti, mais qu'il suivra une marche à laquelle l'un et l'autre, et surtout les whigs, pourront se rallier. Je doute qu'il veuille soutenir l'amendement de M. Berrien; mais je suis certain qu'il dédaignera celui de M. Cass. Tout me porte à croire qu'il n'appuiera point le bill de M. Sevier, sous sa forme actuelle. Il présentera sans doute quelque amendement à ce bill, afin de donner au Sénat l'occasion de manifester son opinion sur le but de la guerre, les conditions de la paix et les moyens de l'obtenir. Je doute en même temps qu'il donne son adhésion à l'acquisition d'un territoire mexicain au-delà du Rio Grande, à moins que ce ne soit celle de quelque port de mer favorablement placé pour notre commerce. Du reste, nous saurons bientôt à quoi nous en tenir."

CIRQUE DU GREAT-WESTERN.

Représentation au bénéfice de la souscription irlandaise.

Ainsi qu'on le verra par l'avis publié dans nos colonnes, les directeurs du cirque Great Western ont offert au comité chargé de recueillir les souscriptions en faveur de l'Irlande, une représentation gratuite dont le produit total sera versé dans le fonds de secours. Ce bénéfice aura lieu ce soir; et le public ne manquera sans doute pas de s'y porter.

THEATRE D'ORLEANS.

Ce soir un véritable spectacle de mardi gras, c'est-à-dire de vaudeville, de la charge, et partant de la gaîté. M. Ménéhand nous mettra à même d'applaudir une des plaisanteries les plus heureuses qui aient jamais paru sur la scène française: *Mme Gibou et Mme Pochet*. Avis aux amateurs de fou rire.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.

LUNDI, 15 février 1847.

M. Waterston présente une résolution enjoignant au comité des réclamations de rapporter un bill pour autoriser les greffiers de cour à se procurer un sceau pour l'usage desdites cours. La résolution passe.

M. Smith présente une résolution enjoignant au comité judiciaire de voir s'il ne serait pas convenable d'imposer à l'avenir une taxe sur les terres des Etats-Unis qui seront vendues, et cela à dater du dixième jour après la vente. Un acte du congrès passé le mois dernier, permet aux Etats incorporés depuis 1820, d'imposer une taxe sur les terres des Etats-Unis, à dater du jour où elles sont vendues. La résolution est adoptée.

L'acte autorisant le trésorier de l'Etat et l'auditeur des comptes publics à régler les comptes des collecteurs des taxes d'Etat, et à rembourser tout excédant de taxes qui aurait été versé au trésor depuis 1846, est pris en considération, et passe après avoir été lu trois fois.

Le bill relatif aux sessions de la cour suprême, est, sur motion de M. Smith, référé au comité judiciaire.

M. Shiels réclame la prise en considération de l'acte qui pourvoit au paiement de certaines dépenses de l'Etat. Ce bill subit une 2e lecture; la 3e aura lieu demain [aujourd'hui].

L'acte complétant l'acte relatif à l'élection des juges de paix dans tout l'Etat, les paroisses d'Orléans et de Jefferson exceptées, est, sur motion de M. Tuomey, pris en considération, et passe après avoir subi trois lectures.

L'acte du sénat qui accorde à la compagnie du chemin de fer du golfe du Mexique, de nouveaux délais pour le paiement de ses bons, est lu trois fois et passe.

La chambre s'occupe ensuite du bill qui décrète la révision et la compilation des lois de l'Etat. Il s'élève une longue discussion. La chambre adopte enfin un amendement de M. Olivier portant que la commission de révision sera nommée au scrutin par les deux chambres de l'assemblée générale, immédiatement après la passation du bill. Les autres sections du bill sont adoptées avec de légères modifications, et le projet de loi subit une seconde lecture; la troisième aura lieu demain (aujourd'hui).

La chambre s'ajourne.

SENAT.—M. Felix Garcia, au nom du comité des améliorations, rapporte un acte décrétant l'achat d'une machine à draguer pour l'usage du département de l'ingénieur. Cet acte est lu trois fois et passe.

Le bill de M. Brashear pour incorporer la compagnie de télégraphe électrique entre la Nouvelle-Orléans et Washington, est référé à un comité spécial de trois membres.

Le sénat s'occupe ensuite du bill relatif aux jurys de police. Ce bill est lu trois fois et passe avec quelques amendements.

Le bill de la chambre qui exempte les propriétaires de la paroisse de Jefferson de la nécessité de servir dans le jury et dans la milice, est pris immédiatement et passe après avoir subi trois lectures.

Plusieurs autres bills de la chambre subissent une première lecture, puis le sénat s'ajourne.

Chronique Locale.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No UN.—Séance de lundi soir. Le recorder Genois occupe le fauteuil. Le secrétaire donne lecture d'un message du Maire, envoyant au conseil plusieurs propositions pour la réparation des prisons. Sur motion de M. Hagan, ce message est déposé sur le bureau sujet à l'appel.

Le comité des améliorations présente plusieurs résolutions qui sont adoptées, entr'autres celle-ci, autorisant le Maire à donner avis public, jusqu'au 1er mars prochain, pour la réception de propositions cachetées pour l'achat des vieilles machines, maintenant au bayou St Jean; le contracteur pour le dessèchement du faubourg Tremé en construisant en ce moment de nouvelles.

Après d'autres affaires, le Conseil s'ajourne.

SECOURS A L'IRLANDE.—Les sommes collectées dans les différentes églises de la seconde Municipalité, dimanche dernier, pour venir au secours des pauvres d'Irlande, ont été très considérables. Ce montant a été versé entre les mains du maire.

MARDI-GRAS.—La grande procession de la Masquerade se formera cet après-midi, à quatre heures, vis-à-vis la Bourse St-Louis, et défilera dans les principales rues de la ville; pourvu cependant qu'une somme suffisante soit versée entre les mains de M. Roffier, propriétaire de la salle de bal, de la rue St-Louis, pour payer les musiciens qui seront engagés pour cette occasion.

PARJURE.—Deux individus ont été conduits hier au bureau du recorder Baldwin, sous la prévention de s'être parjurés à la dernière élection. Il paraîtrait que l'un d'eux nommé George Straushach, allemand de naissance, ayant déjà voté une première fois, s'est présenté dans un autre poll et a juré qu'il n'avait pas encore voté. Le second, qui est anglais et qui se nomme Davis Sayers, aurait produit de faux papiers de naturalisation en jurant qu'ils lui appartenaient et qu'il les avait obtenus légitimement. Les deux accusés avaient donné leur suffrage en faveur du ticket locofoco. Ils subiront demain leur interrogatoire.

Les nommés John et Alexandre Greenwood, prévenus de vol, ont comparu hier devant le recorder Baldwin. Ce magistrat, après une rigoureuse enquête, les a renvoyés pardevant la 1re cour de district pour y subir leur jugement.

ENFANT TROUVÉ.—M. Eugène Conrad est venu déclarer hier au recorder Genois, qu'il avait trouvé un enfant égaré et qu'il l'avait recueilli. Cet enfant, qui se nomme Hermann, est âgé d'environ six ou sept ans: il est actuellement au domicile de M. Conrad, rue Bourgogne, entre St Philippe et Ursulines.

ENQUÊTE.—Le coroner Spedden a tenu hier une enquête sur le corps d'une femme nommée Anne Vanordes. Tombée à l'eau près l'embarcadère du Ferry, elle en avait été retirée; mais elle rendit l'âme peu d'instants après avoir été déposée au corps de garde de 1re municipalité. On a trouvé sur sa personne une lettre, que l'on croit être de son mari, datée du camp près de Monterey, au Mexique. Le jury d'enquête a rendu ce verdict: Noyée.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT. — La Cour a condamné hier les prisonniers dont voici les noms, aux peines suivantes: H. Lazarus *dit* Daniel Lawrence, déclaré coupable de faux, 5 ans de travaux forcés; Thomas Casez, trouvé coupable de vol, 4 mois de prison et les dépenses; Nathaniel M. Parsons, pour un délit semblable, même peine; Michael Norton, pour tentative de vol, 7 mois de prison et les dépens.

Les nommés John Brady et Michael Finnegan prévenus chacun de vol, ont été ensuite mis en jugement: le premier a été déclaré coupable par le jury, le second a été acquitté.

SOUS-TRÉSORERIE.—L'avis suivant a été publié par le secrétaire de la trésorerie:

Département du trésor, 4 février 1847.

En vertu des dispositions de l'acte du 6 août dernier, établissant la trésorerie constitutionnelle, il paraît convenable, et il est ordonné ici que le 1er avril ou avant, les balances qui restent dans les banques, soient transférées en espèces ou en bons du trésor et déposées entre les mains soit du trésorier des Etats-Unis, soit de l'assistant trésorier le plus voisin, soit du trésorier de la monnaie ou d'une des succursales, selon que faire se pourra.

Par les dispositions de la 19e section de cette loi, aucun debours ne pourra être fait après le 1er avril prochain, excepté en espèces ou en bons du trésor; et il paraît convenable qu'après cette époque, les deniers publics ne restent plus, en tout ou en partie, dans les banques.

Comme les balances qui restent en banques se trouvent réduites à des sommes peu considérables, aucun inconvénient ne peut résulter de l'ordre qui précède.

R. J. WALKER,
Secrétaire de la Trésorerie.

MAINE.—La vallée du Penobscot a été couverte de neige durant les premiers jours de ce mois: la couche qui s'est formée, était d'environ trois pieds, et les communications se sont trouvées interrompues.

LES PÉRÉGRINATIONS D'UN CADAVRE.—On a trouvé récemment, dans l'East River, à New-York, un cadavre dont la gorge avait été coupée. L'histoire de ce cadavre est assez curieuse. C'est celui d'un nommé Thomas Wolcott, né à Windsor, dans le Connecticut, et neveu du célèbre Wolcott, ex-gouverneur de cet Etat. Cet individu avait été plongé dans la misère par la débauche au point d'être réduit à la mendicité. Un jour, en tendant la main, il reconnut dans une maison une veuve, ancienne amie de sa famille. Il lui raconta ses erreurs et obtint d'elle la promesse que, lorsqu'elle apprendrait sa mort, elle ferait transporter ses restes dans le caveau de sa famille. Fidèle à ce serment, la veuve ayant appris que ce pauvre diable venait de mourir à la Maison de Refuge, fit demander son cadavre, mais en fouillant sa fosse on ne l'y trouva plus. Des carabins l'avaient enlevé, disséqué, puis jeté à l'eau. La veuve était désolée de ne pouvoir accomplir sa promesse, et elle avait porté plainte au Coroner qui eut l'idée que le cadavre trouvé flottant dans l'East-River pouvait être celui de Thomas Wolcott. La veuve le reconnut en effet, et grâce à ses soins les restes du mendiant gisent aujourd'hui dans le tombeau de sa famille, entre ceux de sa femme et de ses enfants.

CHEMINS DE FER ANGLAIS.—Le nombre des projets de chemins de fer qui doivent être soumis au parlement anglais dans la prochaine session, s'élève à plus de 300; quelques-uns pour des lignes nouvelles, mais la plupart pour des extensions de lignes, des déviations, des embranchements. En supposant ces projets de 16 kilomètres [4 lieues] l'un dans l'autre, ce qui est une moyenne très basse, l'étendue des railways comprise dans ces trois cents bills sera de 4,800 kilomètres [1,200 lieues], ce qui forme une addition importante aux chemins actuellement en construction.

Le chemin de Bury-Saint-Edmund, dont l'ouverture s'est faite il y a quelques jours, a 48 kilomètres [10 1/2 lieues] de long, et a été terminé en douze mois, rapidité d'exécution double pour les difficultés d'art ordinaires: 1,600 mètres [4/5e de lieue] environ par mois avec 1,000 ouvriers. Les 200,000 hommes employés actuellement à la construction des chemins de fer en Angleterre reçoivent $1,300,000 de salaires, par semaine [$6 25 par homme en moyenne.]

CHEMIN DE FER DU ST-LAURENT A L'ATLANTIQUE.— Un chemin de fer doit relier prochainement, Montreal, Canada, à Portland, Maine; et la portion de ce chemin qui se trouve dans le Canada, est déjà en bonne voie d'exécution.

Suppression du nom de la Pologne.

Il y a quelques jours, dit le *Siècle*, nous annoncions, d'après des informations certaines, que le royaume de Pologne édifié par les traités de Vienne allait disparaître morcelé en provinces russes. Cette nouvelle d'une haute gravité se trouve, nous ne dirons pas confirmée, nous la tenions et la donnions pour exacte, mais développée dans une correspondance de Varsovie adressée à la *Réforme*. Voici ce qu'on écrit à cette feuille:

"A partir du 9 janvier, premier jour de l'année russe, l'ancien royaume de Pologne prendra le nom de *Nouvelle-Russie*.

"Il sera divisé en deux gouvernements: celui de Varsovie et celui de Lublin.

"Le prince Paskiewicz, gouverneur actuel du royaume de Pologne, sera remplacé par le prince Gorczakoff.

"Les treize collèges du royaume seront supprimés et remplacés par des écoles communales.

"La langue russe sera de rigueur pour tous les cours.

"A Varsovie, au lieu de trois collèges il n'y en aura plus qu'un.

"Les collèges de Kalisz, de Kielce et de Lamz seront transformés en écoles, l'une de commerce, l'autre des mines, l'autre des langues.

"Les douanes seront supprimées; les produits russes rentreront en Pologne sans droits; les produits polonais seront taxés.

"Le recrutement a été opéré avec la plus grande rigueur. On l'a fait porter sur tous les jeunes gens qui avaient reçu quelque instruction; les cadres ont été remplis par les paysans."

Selon la doctrine de l'*Observateur autrichien*, les puissances copartageantes ne faisant aucune objection, le restes de l'Europe n'a rien à dire ici. Cependant la Russie est-elle dans la même situation vis-à-vis de l'Allemagne, lorsqu'il existe entre les deux pays un royaume de Pologne possédant une constitution particulière, une armée nationale, ou lorsqu'elle ne compte jusqu'à la Vistule que des provinces russes soumises aux lois et au gouvernement général de l'empire? Pas un homme de bonne foi qui ne reconnaisse la différence de la situation. Mais qu'importe aux puissances du Nord! La France et l'Angleterre sont en désaccord sur la question espagnole; c'est le moment d'agir contre le droit des peuples en pleine sécurité. Toutefois la Grande-Bretagne et la France sont divisées par des griefs qui peut-être auront disparu demain. D'un moment à l'autre, la France peut se souvenir de ce que seule elle a fait pour l'émancipation des peuples. Nous pensons d'ailleurs que les puissances usurpatrices iront se briser contre un obstacle placé plus près d'elles. Leur intention évidente est de profiter de l'impunité dont elles se croient assurées pour *médialiser* quelques uns des petits princes allemands. Probablement, les princes ou les Etats de second ordre comprendront que c'en est fait d'eux, dans un avenir prochain, s'ils ne résistent pas à cette première tentative. De là peut sortir une réaction salutaire, car aux jours où nous vivons, ce n'est pas le droit qui peut être définitivement vaincu.

Le Pape, l'Absolutisme et la France.

Quiconque, en politique, veut faire le bien, doit s'attendre à beaucoup d'inimitiés, d'objections et de résistances. Quand surtout il s'agit d'une de ces réformes étendues et profondes qui équivalent à une révolution, on peut être certain d'avance que les intérêts et les abus menacés se ligueront avec l'esprit de parti pour entraver, contester ou calomnier les intentions les plus bienfaisantes. La pauvre humanité est ainsi faite; mais cette triste vérité n'a jamais été si clairement démontrée que par ce qui se passe aujourd'hui chez la plupart des peuples européens.

L'Europe contemporaine est, en effet, tellement constituée, que partout l'homme d'Etat, le réformateur ou le patriote s'y trouvent entre deux partis: les adorateurs aveugles du passé et ceux qui s'intitulent les prophètes ou les tribuns de l'avenir. Egalement dédaigneux du présent, qui est pourtant le point de jonction et de continuité de ce qui fut et de ce qui sera, les premiers voudraient faire rebrousser le cours irrésistible des choses; les seconds, supprimer les stations intermédiaires par où elles doivent passer nécessairement. Entre ces deux extrêmes on esprit bien intentionné et juste n'a pas, il est vrai, l'embarras du choix; car il s'en éloigne instinctivement; mais les feux croisés des deux camps ne laissent pas d'être parfois assez incommodes. Il faut bien chercher à s'en garantir quand le salut de l'œuvre entreprise le commande, et batir, à l'instar des ouvriers du Temple, la truelle dans une main et l'épée dans l'autre.

Telle a été, dès l'origine, la position inquiète et difficile du réformateur du Etats de l'Eglise. Aux obstacles que rencontrèrent Turgot, Malesherbes et Joseph II dans des monarchies absolues, se sont joints pour Pie IX tous ceux que suscitent les exigences de partis, de passions inconnus à d'autres époques. Si l'esprit généralisateur, attribut et honneur de notre âge, est un levier puissant, il peut devenir aussi un terrible instrument de dommage. Le fanatisme philosophique ou démocratique a son aveuglement et ses excès comme tous les autres fanatismes; il ne tient aucun compte des intérêts, ni des mœurs, ni des croyances, ni de la situation politique ou géographique des Etats; il rêve partout même organisation et mêmes formes sociales, il prétère le triomphe de l'idéologie et des révolutions stériles à des réformes fécondes; il excelle à détruire, et empêche de fonder.

Et reçu comme au-delà des Alpes, ce radicalisme insensé n'a pas manqué d'abord de joindre ses déclamations aux intrigues et aux notes menaçantes des cours de Vienne et de Naples. On a contesté d'abord la sincérité du nouveau pape, puis son aptitude et sa puissance même à réaliser ses projets; mais Pie IX n'a pas seulement parlé, il s'est mis à l'œuvre, et les actes les plus significatifs n'ont pas tardé à suivre les manifestes. L'amnistie, la convocation des conseils provinciaux, une liberté de discussion inconnue jusqu'alors dans les domaines de l'Eglise, l'adjudication des chemins de fer, la réparation des anciennes routes, le remaniement des tarifs de douane, une série de mesures concernant l'instruction publique, l'agriculture et les autres branches de l'administration: ne sont-ce pas là autant de preuves, non-seulement de loyauté, mais encore de capacité et de puissance? Aux détracteurs, aux incrédules, aux pessimistes, le pieux réformateur a répondu comme ce philosophe au sophiste qui niait le mouvement: il a marché.

Ce qui frappe surtout dans la conduite et les manifestations de cet homme éminent, c'est encore moins l'élévation, l'onctueuse fermeté du langage, la grâce et la noblesse évangéliques des formes, que la mesure et l'habileté pratiques résultant d'une connaissance approfondie de son pays et de son temps. Comme souverain temporel et comme chef de la catholicité, Pie IX a révélé déjà une politique digne des deux grandes époques romaines. A côté et au-dessus de l'Italien il y a en lui l'homme universel. Par l'esprit et les actes de son gouvernement, il relève et raffermit au dehors le crédit, depuis longtemps fort ébranlé, de l'Eglise; il ôte aux adversaires de la foi catholique, ou du christianisme lui-même, la ressource de mille argumens spécieux: ce qu'il donne aux Romains, il le promet, selon la mesure des temps et des lieux, aux catholiques sincères de France, de Belgique, de Suisse, d'Allemagne, d'Irlande, d'Espagne, de Portugal, de Pologne et du Nouveau-Monde: il leur promet l'accord si naturel de l'Evangile et de la liberté, le terme des manœuvres et de l'exploitation jésuitiques, la répudiation solennelle d'un système de mensonges, de corruption ou de violence contre les droits des peuples et leur nationalité. Pie IX ne s'annonce pas uniquement comme le restaurateur de l'Etat romain, mais comme celui du catholicisme, de la morale et de la charité universelles.

A-t-il conscience de cette autorité, de cette espèce de droit divin supérieur à celui de tant de couronnes indignement portées? Nul n'est plus convaincu que lui de sa mission, si l'on peut s'en rapporter à une sorte de manifeste publié et répandu dans les Etats de l'Eglise sous les auspices mêmes du gouvernement (1). Une correspondance de Vienne, accueillie par un journal conservateur français, avait positivement déclaré que Pie IX seul, sans l'appui matériel des puissances, sans argent, et par conséquent sans soldats, ne viendrait pas à bout de la moindre réforme; qu'il resterait dupe de sa bonté et victime de ses propres vertus; qu'un réformateur avait surtout besoin d'être fort pour n'être pas le jouet des vicissitudes politiques et des passions populaires, &c. A ces assertions touchantes, l'organe pontifical oppose une série d'argumens, de considérations et de faits d'une portée aussi haute que le ton en est ferme. L'espace nous manque pour en donner ici une traduction complète, mais nous pouvons du moins en faire une analyse rapide.

On avoue, dit l'auteur anonyme des *Réflexions*, que "le pape se fait aimer." Il nous plaît de voir l'Autriche confesser ce que sent et proclame l'Europe entière; mais cet amour n'est-il pas déjà par lui-même un moyen d'aplanir bien des obstacles? Le délabrement des finances, ce n'est pas d'aujourd'hui que Pie IX en est instruit. Comme simple particulier, il a eu le loisir d'en étudier les causes et d'en chercher le remède, avant de pouvoir même imaginer qu'il serait un jour appelé à l'appliquer comme prince.—Il est seul, répète-t-on, dénué de l'appui matériel des puissances; mais serait-il plus fort si, porté sur les bras d'autrui, il n'était qu'un instrument de réaction et de violence? Vous doutez qu'il puisse conduire à terme la moindre des réformes! Et il a déjà obtenu la plus grande, l'apaisement et la confiance filiale des esprits, naguère si ombrageux et si irrités. Qu'une poignée de gens timides, trompés ou mal intentionnés, persiste dans une hostilité coupable: l'espérance universelle est plus forte que leurs craintes ou leurs intrigues; plus grande que leur malice est la vertu de Pie IX; il amende ses sujets en les traitant en père..... Rappelons-nous d'ailleurs que les hommes ne sont pas *infaillibles*. N'oublions pas que s'il est difficile d'obéir, il n'est pas plus facile peut-être de commander. Quant à la violence étrangère, le gouvernement pontifical a contre elle sa propre légitimité, la reconnaissance des Etats, l'appui de l'opinion et la foi des traités.

Au reste, que pour réformer il faille être fort, qui songe à le nier? Oui, fort, mais de cette force qui maintient et agrandit ce qu'elle gouverne, de cette force qui, même à la guerre, imprime à trente-cinq mille soldats une valeur et une impétuosité à mettre en déroute quatre armées, chacune plus nombreuse; de cette force qui, dans la paix, au milieu des ravages de l'anarchie et de l'athéisme, relève les autels, édifie un code immortel pour le bonheur des peuples... qu'un mot de la force morale, la seule qui fonde, établisse et conserve.... Et nous sommes étonnés que l'on demande si Pie IX la possède. Non, Pie IX ne sera pas le jouet des événements ni d'une puissance purement matérielle. Elle ne le permettra pas, cette Providence qui, au milieu de la lutte des partis et de l'orage des passions, l'a élevé en *trente heures* au trône de saint Pierre. Les peuples ne rétrograderont pas, ils n'abandonneront pas leur sauveur: leurs es-

(1) *Riflessioni sopra una scritta riguardante il contegno dell' Austria verso la S. Sede.*—Voir la dernière livraison de l'*Ausonio*, importante revue italienne, dont nous avons déjà parlé.

péran es sont trop intimement liées à la gloire, à l'avenir de Pie IX. Les peuples ont solennellement juré de le vénérer, juré de le défendre, et des peuples rendus au bonheur n'ont point de peine à tenir leur serment.

Pie IX est seul!.... Mais vous n'avez donc pas vu ces multitudes, formées de toutes les classes, remplir de leur enthousiasme Bologne, Rimini, Ferrare, Ancône, les autres villes des légations, et Rome, surtout, la généreuse Rome, s'agrandissant en quelque sorte pour mieux représenter la joie, la fraternité et l'espérance universelle!....

Tel est en substance cet écrit autorisé presque officiellement par le gouvernement du saint-siége. On s'est généralement accordé en Italie à lui attribuer une importance politique qui ne sera pas moins évidente pour des lecteurs français. L'éloge de la force morale, celui de Bonaparte général et premier consul, c'est incontestablement l'éloge de la France libérale; c'est un appel contre ces insolences de la puissance matérielle si tristement personnifiée dans le triumvirat du Nord. Depuis des siècles, la papauté n'avait pas su trouver un pareil langage. A défaut de ses gouvernants, la France l'entendra-t-elle? Sentira-t-elle tout ce que de pareilles sympathies, tout à la fois religieuses et politiques, lui assureraient de force au delà des Alpes et ailleurs contre les oppresseurs de l'Italie et de la Pologne?

Le parti jésuitique autrichien ne s'y est pas trompé. A Pesaro, à Urbino et autres lieux, d'infâmes proclamations ont été affichées. On y lit ces douces phrases:

"Très chers frères, notre sainte religion est en danger. Le pape intrus Mastaï en est l'oppresseur; il appartient à la *Jeune-Italie*.... Mais le ciel nous assistera, car, outre le bras céleste, nous avons sur la terre la droite de Ferdinand Ier, et la gauche de Ferdinand II...."

En réponse à ces lâches provocations, une assemblée civique autorisée à Rome a donné dernièrement un banquet de sept cents couverts qui s'est terminé par ce toast unanime: *A la confédération de tous les peuples d'Italie!*

Ainsi, la sainte-alliance libérale de l'Occident voudrait partout s'organiser, et partout il ne lui manque qu'une chose qu'elle implore en vain: l'appui de la force morale de la France.

(*Siècle*.)

VISITE DU BEY DE TUNIS

Au Jardin du Roi.

A MON AMI M. BUFFANO, CORNAC DE 1re CLASSE.

Depuis que M. A. Brongniart est directeur du Muséum d'histoire naturelle, il se croit un Napoleon. Il va, vient, remue, tracasse (*id est* fait du fracas), couche avec son ruban de la Légion-d'Honneur et donne à ses vassaux des ordres d'une rigueur insultée aux plus beaux temps du despotisme de Leucorrico.

Or, il vint, l'autre jour, de la police de sûreté, avis que le bey de Tunis honorerait le Muséum de sa visite. A cette nouvelle, M. A. Brongniart bondit de joie, embrassa le sergent de ville porteur du message, lui offrit un verre d'eau; le força à accepter trois décimes, lui fit remarquer qu'il était chevalier de la Légion-d'Honneur, et lui raconta comme quoi, en sa qualité de directeur du Jardin, il allait commander le susdit bey —ce dont le sergent de ville rit beaucoup.

A peine ce fonctionnaire était-il parti, que M. A. Brongniart écrivit à son illustrissime père à l'effet de lui demander l'autorisation d'exercer les fonctions de directeur du Jardin, se réservant de lui céder la place si bon lui semblait, vu son respect infini et profond pour l'autocratisme famulo-porcelainiano Brongniardien.

Le papa lui fit répondre par sa cuisinière: *Fiat.* Muni de cette autorisation, M. A. Brongniart lance un programme sur les dispositions à prendre pour ce *beau jour!*

M. Valenciennes est tenu d'endosser un habit noir et de se rendre à la galerie d'ichtyologie; là d'offrira au bey son livre sur les harengs.

M. Milne Edwards, escorté de ses aides et préparateurs, devra se rendre à dix heures du matin—heure militaire—à la galerie d'entomologie. Le protesseur présentera au bey une bannière sur laquelle seront représentés un hanneton et M. Blanchard coupés en deux, afin que Son Altesse apprenne en quoi la structure d'un hanneton diffère de celle d'un entomologiste.

Au laboratoire de chimie, M. Chevreul les manches relevées, la tête coiffée d'un madras, la main sur l'alambic, donnera au bey le spectacle de deux gaz qui *auront l'honneur* de se combiner devant Son Altesse.

M. Spach offrira au bey son illustre traité de la classification des carottes.

M. Neumann cessera de prendre aucune nourriture à partir de ce jour, afin de paraître plus svelte, et évitera de s'approcher de la rotonde pour ne pas nuire à l'éléphant.

Enfin, chacun fut consigné. M. A. Brongniard menaça de la colère de son papa quiconque contreviendrait à ses ordres. On se demanda pourquoi tant de sévérité, les plus sages prétendirent qu'il s'agissait tout bonnement pour M. Brongniart de monopoliser le bey de Tunis.

Dès 8 heures du matin chacun se mit en devoir de faire honneur à l'illustre étranger. On n'entendait dans tout le Jardin-des-Plantes que frotter, brosser, cirer, lustrer, peigner, laver, rincer. Les garçons de salle forçaient les animaux à mieux faire toilette; on étrilla tout ce qui avait poil, on épousseta tout ce qui avait plume.

A dix heures, tout le monde était à son poste, grelottant et maugréant, car l'illustre directeur avait fait avec du blanc d'Espagne l'espace assigné à chaque fonctionnaire du Jardin, gros ou petit, et l'aire de cette surface n'était que de 350 centimètres. Les dames mêmes étaient consignées comme de simples Toisons.

A midi les rugissements du lion annoncèrent l'arrivée de son illustre compatriote. M. A. Brongniart alla prendre le bey à la grille du Jardin et lui offrit la main pour descendre de voiture.

Le bey le salua d'un air gracieux.

—*Ti parlar italiano*, dit-il au botaniste érudit.

—*Mi parlar* français beaucoup fort, repondit le savant qui rougit de sui audace a parler les langues étrangères.

—Altesse, continua-t-il pour cacher son trouble, comment se porte madame et vos chers enfants!...

Le bey se fit traduire ces politesses par son truchement et s'écria: *Houa makhoul! houa makhoul!*

—Que dit son Altesse! demanda le savant au cicerone.

—Son Altesse, reprend l'interprète, dit qu'elle est extrêmement flattée de voir l'illustre descendant de la famille des Brongiart qu'il estime beaucoup, et que vous, en particulier, il vous regarde comme un botaniste très-distingué, rien qu'à votre manière de saluer.

—Comment! se dit le savant directeur, tant de choses en deux mots! Dieu! que l'arabe est une langue laconique....

—Votre Altesse a trop de bonté, continua-t-il, et, s'adressant au bey: Papa sera content de la bonne opinion que vous avez de moi.... je veux dire de lui.... Par où vous plaît-il que nous commencions!....

Le bey se tournant vers son interprète, lui dit: —J'ai bien envie de commencer par.... m'en aller.... j'en ai déjà plein le dos, du savant. *Hadu el radjeul Jekoun sokran.*

—Votre Altesse ne le peut pas; le sultan de France ne serait pas content; car lui, quand il visite quelque établissement public, il s'ennuie bien aussi, mais il va toujours; c'est un des priviléges de la grandeur dans ce pays.

—Yà! s'écria le bey en souriant.

—Que dit son Altesse! demanda M. Brongniart.

—Qu'elle a rarement rencontré un homme plus aimable que vous, et qu'elle voudrait bien, pour vous témoigner sa vive satisfaction, vous faire présent de deux ou trois odalisques.

—Diantre! si papa le permet, repond le professeur de botanique en baissant les yeux, je ne demande pas mieux.

Il conduisit d'abord le bey voir l'éléphant, et envoya s'assurer si M. Neuman ne boulottait pas par là.

—Votre Altesse voit en cet animal un pachyderme, le plus gros mammifère de la création, après les cétacés qui sont plus gros, mais qui vivent dans l'eau, ce que ne sait pas peut-être votre Altesse!

L'interprète essaya de traduire cette tirade au bey, mais il ne put, car en arabe le mot *pachyderme* est peu usité. Il se tortura pour rendre intelligible cette savante explication.

Le bey impatienté s'écria: —*Hat chey el fil.*

—Papa, continue le directeur du Jardin, papa trouve que cet animal est fort laid.... et moi aussi.

Ici le bey de Tunis fit un geste d'assentiment.

Une heure arriva, on était encore à causer sur les opinions du papa sur les éléphants.

De là, on passa à la girafe que le bey trouva fort belle, puis on se rendit dans le quartier des animaux soi-disant féroces.

A l'aspect d'un pauvre lion, triste, morne, l'œil terne, goutteux, catharreux, couvert de rumatismes, d'un tigre efflanqué, se soutenant à peine, d'une hyène poitrinaire et de deux chacals asthmatiques, le bey ne put retenir ses larmes.

—Pauvres exilés! dit-il, vous aussi vous regrettez le désert.... Dans ce Paris, vous étouffez de civilisation.... Moi-même, je commence à subir cette pernicieuse influence; mais plus heureux que vous je suis libre et ne tarderai pas à user de la poudre d'escampette.... tunisienne.

Il était deux heures et demie quand l'infortuné Tunisien, qui de temps à autre soupirait jekfy, jekfy (*assez, assez*) sortit de cette enceinte.

En se dirigeant vers les galeries, le savant directeur fit remarquer au bey les poissons rouges du bassin en lui disant son opinion sur la coloration des dorades qu'il attribue à de la couleur rouge qui teint leurs écailles. Il expliqua à l'illustre étranger la théorie du prisme, la décomposition de la lumière blanche, l'invita à ne pas confondre le système de l'émission avec celui des ondulations, en un mot, il embêta son homme à une puissance jusqu'ici incalculée.

Le bey ouvrit la bouche et dilatait ses mâchoires à les disloquer, ce qui est en français l'expression ordinaire du bâillement; mais M. Brongniart ne comprenant pas le tunisien demanda à l'interprète l'explication de ce geste.

—Il signifie que le bey trouve votre conversation pleine d'intérêt et qu'il serait enchanté d'avoir de vos cheveux.

—Dites à son Altesse que je lui en enverrai demain.

Cependant quatre heures et demie venaient de sonner, et le bey fatigué de piétiner dans l'établissement, fit signe à sa suite de se diriger vers la grille.—Comme ils allaient gagner la porte, voilà que M. A. Brongniart aperçut sur une estrade tous les professeurs qu'il avait consignés, lesquels lassés d'attendre venaient saluer le bey.

—Ah! machiavélique directeur! exclamait M. Valenciennes. Ah! tu voulais être seul à complimenter le bey.... Non! non! il ne sera pas dit que sa visite au Jardin sera monopolisée à ton profit.—A notre tour, nous viendrons offrir nos vœux au Tunisien.—Et dans un style un peu plus oriental, un peu plus fleuri que ta mesquine prose....

Cela dit, M. Valenciennes s'avance vers le Tunisien, et lui lâche à bout portant la bordée suivante:

—Illustre guerrier! la fin de tes honneurs est plus éloignée que le bout de la terre, et le catalogue de tes vertus est plus brillant que le firmament du ciel.

LE BEY.—Que dit-il?

L'INTERPRÈTE.—Un tas de bêtises.

LE BEY.—Envoie-le promener.

M. VALENCIENNES.—Que dit le bey?....

L'INTERPRÈTE.—Il vous fait ses compliments.

Cependant, le bey montait en voiture. M. A. Brongniart, ne voulant pas se laisser vaincre en fait de lyrisme par M. Valenciennes, donne à sa voix le ton le plus emphatique, s'exprime en ces termes:

—Orgueilleux sont les pères et bénies sont les mères des chevaux qui vont traîner votre Altesse jusqu'au terme de sa course.... Heureuse parmi les heures est celle de sa venue au milieu des bêtes de notre jardin! Toutes nous nous souviendrons d'avoir contemplé face à face le sultan des sultans!....

Ici le bey prononce le fameux mot de Cambronne....en arabe.

—Que dit le bey? demande M. Brongniart....

—L'INTERPRÈTE.—Il vous souhaite toutes sortes de prospérités.

Et la voiture partit au galop.

—C'est étonnant, murmura M. Brongniart en regagnant sa demeure, c'est étonnant comme cette langue arabe est concise....un mot en dit plus qu'une page de mon traité de botanique. Décidément, je ferai mon cours en arabe.

O A. Brongniart! je vois en toi le futur Abd-el-Kader de la botanique!

Que ne suis-je Bugeaud!

I. S. DE GOSSE.
(*Corsaire-Satan*).

☞ Les habitans et autres, sont notifiés que la GRANDE VENTE DE TERRES propres à la culture de la canne commence aujourd'hui à midi, à l'Arcade de Banks. Les personnes qui désirent en acheter peuvent obtenir des plans de ces terres au bureau de MM. Beard, Calhoun & Co, encanteurs. La vente continuera jusqu'à ce que le tout soit vendu.

Vente par catalogue de Marchandises sèches.

☞ L'attention des acheteurs est appelée sur la vente par catalogue, de marchandises sèches, qui aura lieu aujourd'hui 16 février, à 10 heures, au magasin de F. H. Petitpain, No. 136, rue de Chartres.

☞ Nous avons maintenant à notre Bureau, No 8, Arcade de Banks, les plans lithographiés des belles propriétés que nous devons vendre cette semaine. On peut se procurer ces plans à notre bureau. BEARD, CALHOUN & CO,
16 fev No 8, Banks Arcade

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Le soir soir, 15 fevrier 1847.

COTON.—La demande a été active, mais les détenteurs ayant élevé leurs prétentions, les ventes n'ont été que de 1,500 balles.

SUCRE.—Les ventes ont été d'environ 600 boucauts, à des prix bien soutenus. La plus grande partie des achats a été faite pour l'Ouest.—Environ 1000 barils de Melasse se sont vendus de 27 @ 27½ c. le gallon.

FARINE.—Le marché est très ferme. Il s'est vendu plus de 6000 barils, à 96 le baril.

MAIS.—La demande est active. Les ventes ont été de 60,000 boisseaux: les prix s'élevant graduellement de 92 c. @ $1 05 le boisseau. Le cours est ferme (a) $1 le boisseau pour blanc et jaune mêlés, et (a) $1 05 pour le jaune.

CHANGE.—Ce marché a subi une forte baisse depuis notre dernier rapport. Nous cotons sterling de 4½ a 4¾ pour cent de prime. Francs 5f 45 @ 5f 47½. New York a 60 jours 2 @ 2½ pour cent d'escompte, à vue ¼ @ ⅜ pour cent d'escompte.

FRET.—Deux bâtiments ont été engagés pour l'Ir lande, @ 3s d pour chargement de Maïs. Pour Liverpool, un lot de 5,000 sacs a été pris a 23½ d.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPEDIÉS.

Navire Clifton, Ingersoll, pour Liverpool.
Clarissa Andrews, [illegible], Boston.
Venilia, Marsh, Cork et un marché.
Austerlitz, Lockhart, pour le Havre.
Barque Fanny, Sampson, pour Liverpool.
Goelette J B Cabot, Lawler, Bravo, Santiago.
Equity, Cox, Cienfuegos.
Rob Roy, Hardy, [illegible] Bravo Santiago.
Mary Caroline, Wright, pour Pensacola.
Navire à vapeur New Orleans, Wright, Pt Santiago.

ARRIVÉS.

Barque Solomon Piper, Merrithew, de Boston.
Brick Billow, Lawrence, de New York.
Joseph Bryan, Stone, de Wilmington.
Geo Henry, Dalton, de Key West.
Goelette Eliza Brown, Brown, de Key West.
Palloe, Berry, de Pensacole.
Delphine, Nickel, d'Apalachicola.
Steamer Princess, Leathers, de Grand Gulf.
Bankee Hill, Key, de Louisville.
Felix Grundy, Zimmer, de la riv. Arkansas.
St Mary, Moggan, de la Nouvelle Iberie.
Archer, Dotaires, de Latourche.
Talma, Christopher, de Louisville.
Convoy, Garrison, d'Evansville.
Agnes, Harrison, embou. de la Rivière Fra.
Little Rock, Cabot, de Camden.

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Nlle Orleans, 15 fevrier 1847.

LUNDI, 8 du courant, les personnes suivantes ont été nommées directeurs de cette Banque pour l'année courante, savoir:

MM. Edward Shall,	Alfred Hebner,
W T Hepp,	Jonathan Montgomery,
E B Harris,	Armand Pitre,
J B B Vignie,	R Brugier,
Alex Phelps,	

Et à une assemblée tenue ce jour, M. J. B. B. Vignie, a été unanimement élu président.
RICHARD RELF, Caissier.
16fev—3f

UNE assemblée des différents Marchands des compagnies de pompiers, aura lieu ce soir, à 7 heures, à la case à pompe Mississippi No 2.
16fev J. P. BREEDLOVE, Secretaire.

MARTIN L'ENFANT TROUVÉ,
Par Eugene Sue.

La neuvième livraison de MARTIN L'ENFANT TROUVÉ, vient d'être reçue par le soussigné.
V. HEBERT, Libraire.
16fev 149, rue de Chartres.

A VENDRE — 310 Pêchers et Pruniers 1ère qualité, reçus de New-York par le navire Partelle, du célèbre jardin de M. Roche, de Morristown, New Jersey, à vendre par
ANTHONY FERNANDEZ,
16 fev—2 rue Toulouse, No 37.

PERDU—Ces jours derniers, en parcourant les rues Ste-Anne et Royale, un Bracelet monté en or, et ayant forme de serpent. Une bonne récompense sera accordée à la personne qui remettra l'objet précité au bureau de cette feuille.
16fev—3f

CHAPEAUX de Paille et Mexicains—Venant d'être reçus par le navire Kentucky, et à vendre par FROST & Co,
16 fev 40, Magasins.

BRODEQUINS, Bottes et Souliers—Actuellement en débarquement du navire Kentucky, et à vendre par FROST & Co,
16 fev 10, Magasins.

CHAPEAUX CIRES—10 caisses venant d'arriver et à vendre par FROST & Co,
16 fev 10, Magasins.

REÇU directement et à vendre, un assortiment de vins de Bordeaux rouges et blancs.
V. ALLAIN,
16 fev—6fen15j No 17, rue Conti.

SUCRE Havane—20 caisses sucre blanc, en magasin et à vendre par
Wm. H SIMMONS,
16fev 44, Poydras.

FROMAGE—125 caisses d'excellente qualité, en débarquement du steamer Mountaineer, à vendre par Wm H SIMMONS,
16fev 44, Poydras.

CIGARES HAVANE—Un assortiment complet de cigares de première qualité, en magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO,
16fev 32, Vieille Levée.

CAFE HAVANE—Fin vert, en magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO,
16fev 32, Vieille Levée.

SUCRE HAVANE—En magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO,
16fev 32, Vieille Levée.

INDIGO—Guatemala, en magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO,
16fev 32, Vieille Levée.

CAFE HAVANE—66 sacs, en débarquement du brik Salvadora, à vendre bon marché par
16fev J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

IL a été conduit à la geole de police de la seconde municipalité:
ZACHARIAH, griffe, âgé d'environ 21 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, se disant appartenir à MM. Franck Drenton et John Harrison, près d'Aberdeen, Etat du Mississipi.
AUGUSTUS, griffe âgé d'environ 21 ans, taille de 5 pieds 10 1/4 pouces, se disant appartenir à M. Morgan.
ISAAC, griffe âgé d'environ 21 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, se disant appartenir à M. Elias Windrum.
Les propriétaires voudront bien venir les réclamer en prouvant qu'ils leur appartiennent, et en payant les frais. N H HACKETT,
15 fev—3m1ps Gardien.

PARTI marron le 15 janvier dernier, le nègre nommé HYPOLITE, taille de 5 pieds, forte corpulence, barbe éparse, n'ayant pas de dents à la machoire inférieure, et portant une cicatrice de brûlure à la joue gauche. Il parle français et anglais et sourit en parlant.
Dix piastres sont offertes à quiconque le ramènera à la prison de la première municipalité, et vingt-cinq piastres pour le remettre à son propriétaire. François Guillot, charetier, demeurant à 35 milles au bas du fleuve, paroisse Plaquemines.
16 fev—3

A VENDRE en magasin provenant de récents arrivages;
40 barriques vin Bergasse;
200 do do Montferrand, St. Julien et St. Estèphe.
40 do du vieux pour familles, St Julien Medoc.
30 1/2 do do do do
30 1/2 do do blanc Haut Sauterne et Haut Barsac.
8 barils Cognac.
150 caisses vin blanc vieux, supérieur.
Fruits, prunes à l'eau-de-vie, bouchons pour dame-jeannes, pour bouteilles, fin caporal et velouté, eau de fleur d'oranger; huile de la marque de Pound et Flagnel, vinaigre, liqueurs, anisette &c.
DUBUCH Frères, 77, St-Louis.

DORAPPE hier matin, un grand cheval bai, marqué au col vieux. Il avait une [illegible]... sera donnée à celui qui le ramènera.
J. P. BERCIER,
16fev 54, Vieille-Levée

QUARTIER GENERAL.

LEGION DE LA LOUISIANE.

Nlle-Orléans, le 15 février 1847.

LES officiers commandant les compagnies de la Légion, sont invités à se rendre au bureau du brigadier-général commandant la Légion, vendredi, 19 du courant, à 10 heures du matin, pour recevoir le contingent qui revient à leurs compagnies respectives, provenant des fonds appropriés pour l'année 1847, par les municipalités Nos 1 & 2, pour achat et entretien des équipements, et payables d'après les tableaux d'inspection de l'année 1846.
D. AUGUSTIN, Brig. Gen.
J. A. NAUTRÉ, Aide de Camp
16fev

COMPAÑIA DE CAZADORES DE ORLEANS.

La Compañia tomará las armas y se reunirá en el parage acostumbrado, el lunes 22 del corriente, á las 8 de la mañana, para revista de inspeccion, y despues pasar á conmemorar este dia con el simulacro de costumbre.

Se recomienda la mayor puntualidad conforme de invierno y armamento completo.

De orden del capitan,
JUAN JOSE RICO,
16fev Sargento 1o. int.

Voluntarios Catalanes de la Louisiana, revista de inspeccion.

La Compañia tomará las armas y se reunirá en el parage acostumbrado, el lunes 22 del corriente a las 8 de la mañana, con armamento completo y uniforme de invierno.

Se recomienda á todos los miembros la mas exacta puntualidad.

N. Orleans, 14 febrero 1847.
De orden del capitan,
15fev M. BORDAS, Sargento 1o.

EXTRAIT ARCANUM DE WINER.

CE remède est le meilleur qui soit connu pour purifier le sang et réparer les mauvais effets de l'emploi du mercure.

Vermifuge Canadien de Winer, un des meilleurs médicaments contre les vers.

En vente, en gros et en détail par J. Winer, & Co, No. 83, Maiden Lane, à New York, et au Dépôt du Sud, du remède magique de Dailey, No. 151, rue de Chartres à la Nouvelle-Orleans. 15fev—6f

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.

C. M. SIMPSON, No. 33, rue de Chartres, coin de la rue de la Douane, offre à vendre, d'importation directe

1 caisse barege, extra riche,
2 caisses barege, prix moyens
2 caisses barege, a bas prix

Cet assortiment comprend les couleurs et les genres les plus à la mode. Aussi quelques mousselines de Paris, de Dolfus, Mieg et Co., Groendier, Roman et Co; 2 caisses batiste à carreaux, 2 do. gingham de Printemps, 1 do couleurs foncées.

C. M. Simpson reçoit constamment de New York et de France des marchandises convenables à la saison. 15fev

A VENDRE, en débarquement du navire Silenzio, de Genes, vis-à-vis le marché à la viande
30 caisses Macaroni, de Naples,
50 do Vermicelli, do
MARTIAL PEYRET, & Co.
15fev 27, rue St Louis

BRIN coton pour moustiquaires—6 caisses 9/4 blanc et à carreaux, à vendre par
15fev McDOWELL & PECK, 29, Douane.

PORTER de Dublin—33 barriques XXX en pintes, à vendre par McDOWELL & PECK,
15fev 29, Douane

COTON blanc à draps et à chemises—15 caisses 7/8 cabot pour chemises, 25 caisses 4/4 dwight, do—20 caisses 3/4 drills bleus, à vendre par
15fev McDOWELL & PECK, 29, Douane.

EN débarquement du navire St Lawrence, venant de Glascow—5 caisses gingham couleurs claires, 10 caisses linons de fantaisie, à vendre par
15fev McDOWELL & PECK, 29, Douane

SACS en pièces et sacs à blé—150 balles sacs en pièces do 2 1/2 boisseaux; 150 balles do à blé en débarquement du navire Elizabeth, venant de Dundee, à vendre par McDOWELL & PECK,
15fev 29, Douane

LINONS—Toile à habillements—10 caisses linons, assortis le courant de caisses XXX bon aux fils; 10 caisses toile à habillements, bien assortis de largeur—5 caisses toile de lin, une variété d'autres articles en lin, à vendre par McDOWELL & PECK,
15fev 29, Douane.

CAFÉ—600 sacs en débarquement du brick P. Soule, venant de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
15fev 26, Vieille Levée

ETOFFE à moustiquaire, blanche et à carreaux—9 caisses brin 4/4 écru et 3 caisses etc de couleurs en débarquement du navire Liza Norton de Belfast, à vendre par
15fev McDOWELL & PECK, 29, Douane.

MARCHANDISES convenables au marché Mexicain, un assortiment de plantes, bretagnes, creas, et autres articles, à vendre par
15fev McDOWELL & PECK, 29, Douane.

SUCRE—16 caisses blanc, brun et brun, en débarquement du brick P. Soule, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
15fev 26 Vieille Levée

TABAC—16 balles pour capes, en débarquement du brick P. Soule, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
15 fev 26, Vieille Levée

CIGARES—80 milliers marque Marpore, Caibana, en débarquement du brick P. Soule, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
15fev 26, Vieille Levée.

MIEL—10 tierçons, pipes, en débarquement du brick P. Soule, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
15fev 26, Vieille Levee.

DROGUES.—100 barils soufre, alun, sel d'époum, etc. à vendre par
ROBERTS & HALL,
15fev 75, Magasins.

LIQUEURS du pays—250 barils genièvre double ancre N. E. rum, eau-de-vie, esprits pour alcool, des preuves différentes, à vendre par
15fev ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

SEL—25 barils anglais, pour table, à vendre par ROBERTS & HALL,
15fev 75, rue des Magasins.

SUCRE—60 caisses brun et 30 do blanc, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
2 fev 40 Gravier

SUCRE DE LA HAVANE—50 caisses, en débarquement du brick Salvador, à vendre par
15 fev B. VALLS, 26, Commune.

CACAO de Guayaquil, qualité supérieure—30 sacs en débarquement du brick Salvador, à vendre par B. VALLS,
15 fev 26, Commune.

VIN DE JEREZ—10 barils de 10 gallons et 50 barils vinaigre de vin blanc propre pour le marché mexicain, à vendre par B. VALLS,
15 fev 26, Commune

CIGARES de la Havane—900,000 à vendre par B. VALLS,
15 fev 26, Commune

RIZ DE LA CAROLINE—17 tierçons, à vendre par B. VALLS,
15 fev 26, Commune.

GINGEMBRE SEC—30 sacs, à vendre par B. VALLS,
15 fev 26, Commune.

CACAO de Para—11 sacs, à vendre par B. VALLS,
15 fev 26, Commune.

AMANDES amères—500 livres, à vendre par B. VALLS,
15 fev 26, Commune.

GRAINS pour oiseaux—20 sacs, à vendre par B. VALLS,
15 fev 26, Commune.

CAFE DE LA HAVANE—100 sacs, à vendre par B. VALLS,
15 fev 26, Commune

EAU DE VIE—J. J. Dupuy, 4me preuve, à vendre par B. TALAMON,
12fev 182, rue Royale.

EAU de fleurs d'orangers, en flacons d'un modèle nouveau, à vendre par B. TALAMON,
12fev 182, rue Royale

PRUNES SECHES en pobans de différentes grandeurs, à vendre par B. TALAMON,
11fev 182, rue Royale.

FROMAGE DE GRUYERES—A vendre par B. TALAMON,
12fev 182, rue Royale.

ABSYNTHE—Véritable absynthe suisse, marque Berthoud fils, à vendre par F PERRET,
4 fev 48, Bienville.

CHALES et ECHARPES de CREPE de CANTON.

LES soussignés offrent en vente, à des prix très bas, une facture de superbes châles et écharpes brodées, de différentes couleurs et dimensions, et d'importation toute récente à New-York.
HARROD DARLING & Co.
12fev—6f No 49, Commune.

BAREGES RICHES.—Robes de soirées et de printemps.—C. M. Simpson, No. 33, rue de Chartres, au coin de la rue de la Douane, reçoit de Paris—7 caisses bareges nouveaux et d'une grande richesse.

AUSSI: Quelques mousselines dessins nouveaux. En vente à très bas prix, le stock de cachemires, mousselines de laine, ginghams et indiennes.
fev12

COGNAC, 4me preuve—10 demi et 12 quarts-pipes de Legier frères, et 20 demi-pipes Pinet, Castillon &c., à vendre par
EUG. ROCHEREAU & CO.,
12 fev 17 et 19 St-Louis.

CHAMPAGNE—Marques Oregon & Californie, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO.,
12 fev 17 & 19, St-Louis.

VINS DE FAMILLE—20 barriques St Julien-Médoc, bon vin de table, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & CO.,
12 fev 17 et 19, St-Louis.

CIGARES—20,000 de différentes marques, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO.,
12 fev 17 et 19, St-Louis.

VINS.

40	barriques vin rouge ordin. Graner Blanquefort			
50	do	do	do	Macau Medoc,
20	do	do	do	St. Estèphe Medoc
20	barils vin blanc vieux Haut Sauterne,			
75	caisses vin rouge ordinaire St.-Estèphe Medoc			
50	caisses	do	do	St. Julien do
50	caisses vin blanc	do		Haut Sauterne,
76	caisses	do	1841	do
20	barriques vin rouge vieux St. Georges,			
6	do	do	do	Pouillac,

à vendre par B. TALAMON,
10fev 182, rue Royale.

GRAINES DE JARDINAGE.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Talbot, venant du Havre,

Un assortiment de graines de légumes.

Un assortiment de graines de fleurs, parmi lesquelles plusieurs espèces d'œillets.

1000 griffes d'Asperges de Hollande.
LELIEVRE,
23, rue Royale, encoig. de la place St Antoine.

MOUSSELINES—Un envoi consistant en Mousselines de l'Inde, Suisse, à barres croisées; et autres, batistes, mouchoirs Madras et Vereux, venant d'arriver, et à vendre par colis, par VANCE & LEPPER, 24, Bienville.

LIQUEURS du pays—Vieux whiskey, Monongahela et bourbon; eau de-vie de pêche et commune, à vendre en magasin par VANCE & LEPPER, 24, Bienville.

FROMAGE DE GRUYERE—36 meules en débarquement du navire Franklin, du Havre, à vendre par B. DUBOUY,
22 jan 53 Toulouse

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No 3.

Séance du 4 février 1847.

ATTENDU que le Conseil est d'opinion que l'ouverture et la prolongation des rues Kerlerec, Tremé et Mystérieuse, serait avantageuse au public, il est résolu que le Maire devra donner, en anglais et en français, dans deux gazettes publiées à la Nouvelle Orléans, avis de l'intention qu'a ce Conseil d'ouvrir les dites rues Kerlerec, Tremé et Mystérieuse, comme suit, savoir:

1o La rue Kerlerec, à partir du point où elle se trouve actuellement, en suivant une ligne un peu oblique jusqu'à la rue d'Amour, de manière qu'elle aille aboutir exactement à la rue de l'Histoire.

2o La rue Tremé, depuis l'Esplanade, en suivant une ligne droite jusqu'à la rue Kerlerec, prolongée comme il est dit ci dessus.

3o La rue Mystérieuse, à partir de la rue St-Claude jusqu'à la rue Colombus, en suivant une ligne oblique.

Et le dit ouvrage sera fait conformément au plan fait par le voyer de cette Municipalité, le 6 janvier 1847, et déposé au bureau du Recorder de cette Municipalité.

Résolu de plus que l'avocat de cette Municipalité soit requis de remplir toutes les formalités voulues pour la mise à exécution de la résolution ci dessus.
(Signé) P. SEUZENEAU, Recorder.
Approuvé le 6 février 1847.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme,
A. MAZUREAU, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EN conséquence de ce qui précède, je préviens tous ceux que cela peut intéresser, que dans non moins de dix jours ni plus de trente jours, à partir de la première publication du présent avis, le Conseil de la Municipalité No trois agira sur la demande dont il est fait mention dans la résolution ci-dessus, le tout conformément aux dispositions de l'acte législatif du 3 avril 1832, qui règle l'ouverture des rues dans la ville de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle Orléans, le 10 février 1847.
11 fev—10 A. D. CROSSMAN, Maire.

COLLEGE St-TAMMANY,

A MANDEVILLE (Louisiane).

CETTE Institution sera ouverte pour la réception des élèves, le lundi, 1er mars prochain. Les nouveaux arrangements qui ont été pris doivent faire préférer ce Collège à beaucoup de parents pour surveiller l'éducation de leurs enfans dans leur Etat natal, parmi les avantages qu'il offre est celui de deux Bibliothèques, l'une destinée aux adultes, et l'autre aux plus jeunes enfans, pour le temps de leur récréation, contenant chacune des livres instructifs, revues et recueils à la portée de la classe à laquelle ils sont destinés. Une liste des amis de l'éducation qui m'ont mis à même d'offrir à la jeunesse studieuse ces collections, et l'appareil de physique nécessaire aux études et expériences élémentaires, est déposée dans la Bibliothèque. Les personnes, dont les noms suivent, composent le comité d'inspection du Collège. Il est inutile d'en dire davantage sur la conduite, l'ordre et l'administration de l'institution sous leur patronage.

Son Exc. le Gouverneur Isaac Johnson,
L'Hon. Trasimond Landry, Lieutenant Gouvern.
L'Hon. Charles Gayarré, Secrétaire d'Etat,
Le Gen. Joseph Walker, Trésorier de l'Etat,
L'Hon. A D Crossman, Maire de la ville,

Le juge Richardson,	MM. Glendy Burke,
Le col. Maunsel White,	John M Bell,
Le juge Jones,	Martin G Penn
Le juge Geo C McWhorter,	T Ratcliff,
Le général Lacoste,	Chs. Dimond,
Le Dr Walter Brashear,	L Lasassier,
L'Hon. Pierre Porche,	J T Morgan,
L'Hon. T N Carrizan,	F Barton

Le succès de cette institution est pour moi un devoir impérieux envers le comité de l'inspection à qui un rapport imprimé de l'état du collège est transmis chaque trimestre.

Les parents n'ont donc pas à craindre de voir leur confiance trompée en plaçant leurs enfans dans ce collège St. Tammany. Ils pourront le voir tout temps visiter l'établissement. Je serai en ville les 26, 27 et 28 de ce mois, à l'hôtel d'Orléans, rue de Chartres, et prendrai charge des élèves qui seront prêts à entrer le 1er mars. EDWARD BARNWELL.

Le prospectus se trouve chez B. Woodall, libraire, No 49 rue du Camp.

☞ Les professeurs et maîtres d'étude sont priés de se tenir prêts le 25 février. 12 fev

ON DEMANDE, tout de suite, un maître d'étude. S'adresser à l'institution G. BOYER, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne. 15fev

ON DEMANDE—Pour une Institution de Demoiselles, une Dame qui sache l'Anglais et le Français, et puisse diriger une classe élémentaire. S'adresser de midi à 2 heures, au bureau de ce journal, rue du Camp, No 13. 15fev

Cours de solfège et de Musique vocale.

M. BROCARD a l'honneur d'annoncer qu'il a ouvert dans l'institution de Mme ARPIN, rue Conti, entre St Louis et Bourgogne.

UN COURS DE SOLFEGE ET DE MUSIQUE VOCALE.

Qui a lieu les lundi, mercredi et vendredi, de 4 à 5 heures.

Les jeunes personnes étrangères à l'Institution seront admises à ce cours. 15fev—15t

Librairie de Lelievre, Rue Royale, No 210, Encoignure de la place St Antoine.

EN VENTE, Essai sur la Liberté, par le Dr Cho-[illegible].

Formulaire magistral de Bouchardat.

Manuel de Thera, catalogue homœopathique, par Bonnin Bapsonni.

Pharmacopée de Jourdan.

Histoire de France, par Bonnechose

Do do par Ozaneaux,

Plaques pour Daguerreotype.

Divers Traités sur l'hydropathie, Thomsonpathie &c. &c. 13fev—1m

REÇU par le brick Sirena, cap. Piaggio, venant de Gênes:

174 caisses vin d'Espagne 1re qualité
12 demi pipes do do
10 barils sardines, en caisses Limon.
400 paniers d'huile Flagnel
20 barils amandes sans coques
100 tonneaux de macarons de Piemont
5 caisses saucissons de Boulogne.
50 do vermicelli et macaroni
1,000 tonneaux d'ail; 60 sacs noisettes.
100 jarres vides, à vendre par
DOMINIQUE LANATA,
13fev Rue Jefferson, No 9 & 10

A VENDRE, pour cause de départ, une propriété connue sous le nom de SAINT VINCENT, consistant en une vaste maison à étage, divisée en dix appartements, écurie, remise, serre, laiterie, chasis, ustensils de jardinage, terre et terreau. La propriété mesurant des terrains en face aux rues Colombus et de la Harpe, près le chemin du Bayou. Il y a dans la propriété un assortiment de plantes pour la culture, arbres fruitiers, tuteurs pour la multiplication tant sur les lieux que sur la place St Antoine, derrière la Cathédrale, où il en sera fait un encan le samedi de chaque semaine.

S'adresser sur les lieux ou chez M. AUGUSTE LOUGE, encoignure des rues St Claude et Bayou.
11 fev—1m

A VENDRE—Une jolie propriété située dans la paroisse Jefferson mesurant 4 arpents de face au fleuve, sur une profondeur entre lignes parallèles, courant jusqu'au lac Ponchatrain, environ deux lieues et demie.

La dite propriété est située à environ 12 milles de la ville sur la bonne côte, sur laquelle il y a une maison, des cabanes à nègres, écuries, &c.

Pour plus amples renseignements s'adresser chez M. Longis, rue Royale, No 116.
11 fev—15t

PERDU—Un check tiré par par Mme Marc Artigenave, en date du 15 avril 1845, de la somme de $225, sur la Banque des Améliorations, et approuvé par Bernard, secrétaire. Le paiement de ce check ayant été arrêté, il ne peut être d'aucune valeur à celui qui peut l'avoir trouvé. On rendra un service signalé en le remettant à V Visinier, à la Banque de la Louisiane. 13 fev—6

DEPOTS
DES VERITABLES FRICTIONS
MATCHES
DE Wm A. CLARK,
No 200, Rue du Cirque
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés
L A GUILLEMAIN,
13fev—1an Agent

VENTE POUR CAUSE DE DEPART.

UN PIANO entièrement neuf, de la manufacture de M. Alloyon.

Une belle et commode VOITURE de maitre, toute neuve, ayant de beaux harnais.

Pour s'entendre sur le prix et voir les objets, s'adresser rue Bourgogne, No 123, au second.
13fev—1f

SACS—2000 nouveaux sacs, à vendre par J. W. STANTON & Co
11 fev Encoig. Magasins et Lafayette

MAQUEREAUX—300 barils Nos 1, 2 et 3, 300 do do Sud, No 3, 300 do grands maquereaux No 3, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

THE—50 demi caisses, 500 boites de 6 à 13 livres à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
11 fev 40 Gravier

CAFE JAVA—300 sacs vieux café Java, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
11 fev 40 Gravier

SUCRE—100 caisses blanc et brun, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
11 fev 40 Gravier

POIVRE—100 sacs, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
11 fev 40 Gravier

DENIMS—100 balles denims de dix fils, à vendre NORCROSS & FOSDICK.
11 fev 40 Gravier

REÇU par les derniers arrivages du Havre
Robes brodées, blanches et en couleur.
Mousseline brodée pour robes.
Jeux de rideaux brodés;
Idem en pièces, damassés en pièces;
Guinghams, etc. etc.
A vendre par Fx PERRET.
10 fev 48 rue Bienville

CHANDELLES—Blanc de baleine et adamantines—176 caisses blanc de baleine de New Bedford, dimensions assorties, 150 caisses chandelles adamantines, en en débarquement du navire Kentucky, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
10 fev No 8 Nouvelle Levée

THEREBENTINE—50 barils en bon ordre pour l'exportation, à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
10 fev No 8 Nouvelle Levée

Bureau pour la vente de propriétés.

H. MOELLHAUSEN.

Allée de l'Arcade de Banks, No. 7.

ON fournira des plans représentant la propriété en vente, à la demande du vendeur. Les prix de ces plans ainsi que le courtage de la vente seront des plus modérés.

Les personnes qui désirent acheter des propriétés dans certains quartiers, ainsi que celles qui désirent vendre des propriétés de toute espèce, peuvent être assurées qu'il ne leur sera rien chargé, lorsque M. Moellhausen agira comme agent, à moins qu'il ne réussisse à conclure la transaction.
9 fev—[illegible]

Marchandises fraîches de Printemps.

WEST, OLIVER & WOODLIEF ont en magasin, depuis la mise en vigueur du nouveau tarif, et reçoivent en ce moment, un grand assortiment de linons et de mousselines imprimées; et un autre d'autres marchandises de fantaisie et des nouveaux goûts, qu'ils offrent à vendre en gros seulement, à des prix CONSIDERABLEMENT REDUITS.
No 17 rue de Chartres

AUSSI—Un assortiment général de crêpes, barèges, bombazines, gants, mitaines, broderies, dentelles, etc. etc. 9 fev

DRAYS, ROUES, &c.—12 paires roues de charrettes avec axes; 20 drays à un cheval, une charrette à un cheval; 4 do à deux chevaux; 2 wagons à quatre chevaux; le tout venant de la manufacture de Wilson, Childs & Co. de Philadelphie, et actuellement en débarquement du navire Allegheny, à vendre par
EMERSON, TOURNE & Co,
12jan 120, rue Tchoupitoulas.

TABAC—[illegible] balles Vuelta de Abajo et Cuba, pour capes et tripes, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
[illegible] 26, Vieille Levée

L[illegible] A vendre par W. H. SIMMONS.

Compagnie de chemin à coulisses de la Nouvelle-Orléans et Carrollton

Nouvelle-Orléans, 9 février 1847.

A une élection des directeurs de cette compagnie pour servir durant l'année courante, tenue le lundi 4 janvier dernier, les personnes ci après nommées ont été élues, à savoir

G. CURIC DUNCAN,	LAURENT MILLAUDON,
D. F. BURTHE,	J. Y. EGANA,
J. P. BENJAMIN,	ALEXANDER GORDON,
	VICTOR BURTHE.

Et à une assemblée du bureau des directeurs ce même jour, G. Curic Duncan a été unanimement réélu président. ADOLPHE LAYET,
11fev—6f Secrétaire.

AU PRIX FIXE.

ALFRED MUNROE & Co.

Magasin de linge fait en détail.

No 34, rue des Magasins.

LES acheteurs d'habillements sont invités à visiter notre établissement, où ils trouveront toujours le plus grand assortiment à la Nouvelle Orléans, et où ils sont sûrs d'acheter chaque article au plus juste prix, sans avoir à marchander et sans crainte d'être trompés. Les articles suivants sont reçus constamment par les paquebots de New York

Habits.

Habits noirs, anglais ou français,	$12 à $25
Lévites, do do do	$12 à $25
Habits et lévites, drap superfin, couleur,	$12 à $20
Paletots, superfin, noir et couleur,	$10 à $20

Pantalons.

Casimir angl., franç., américain, de couleur,	$4 à $7
Casimir noir,	$5 à 8
do do surfin, à côtes,	$5 à 10
do do élastique,	$5 à 10
do de couleurs claires,	$5 à 8
Satinet, surfin noir, do bleu,	$2 à $3 50

Gilets.

Satin noir, collet droit, do croisé, do demi-croisé, do à châles, nouvelle coupe,	$3 à $5
Casimir de couleur, mêmes façons,	3 à 5
Velours noir, mêmes façons,	5 à 6
Soie de fantaisie, mêmes façons,	5 à 8
Satin et soie, à raies, mêmes façons,	$3 à 4 50

Le tout à prix fixe.
ALFRED MUNROE & Co.
11 fev—30f No 34, Magasins

A LA GRANDE VARIETÉ.

No 30, rue de Chartres.

CE Magasin contient maintenant un assortiment des plus variés d'objets de fantaisie et d'utilité; les dames et le public en général, sont respectueusement invités à venir le visiter; nul magasin de détail à la Nouvelle Orléans, ne contient un assortiment aussi complet de mercerie, bonneterie, gants, fil, foulards parfumerie, poupées, éventails, paniers à ouvrage, cannes, brosses, peignes, couteaux, rasoirs, &c. &c., ciseaux, cafetières, pommeaux, balais, cordes, anneaux à rideaux, allumettes, veilleuses, ardoises, crayons, plumes, cartes à jouer, carnassières, poires à poudre, pompons, cordes à violon &c.
fev B. PIFFET

VENTE AU PRIX COUTANT POUR CAUSE DE LIQUIDATION

R. O. VIGNAUD.

No. 41, RUE DE CHARTRES.

IMPORTATEUR direct de porcelaine française de tout genre, verrerie de table, cristal, miroiterie et taillée, aussi articles de fantaisie en cristaux de couleur et en porcelaine décorée, plaqué, bronzes, ferblanterie, coutellerie de table, couverts en Maillechort plaqué et en german silver, articles de toute sorte, ornements de cheminée, pendules, girandoles, vases, lustres et candélabres.

ARTICLES DE FANTAISIE ET DE MENAGE.

R. O. Vignaud, liquidant positivement, offre de grands avantages aux acheteurs. Il invite les marchands, les familles, les propriétaires de restaurants, d'hôtels et de cafés à venir examiner son grand assortiment, qu'il vend en gros et en détail au prix coutant pour du comptant.
fev

LIQUIDATION POSITIVE

VINS ROUGES ET BLANCS, BON ORDINAIRE POUR FAMILLES, VINS FINS

Rue Conti, No. 9.

A dater de ce jour le soussigné, entrant en liquidation, a l'honneur de prévenir le public, et particulièrement ses connaissances, qu'il vendra aux prix plus modérés les vins ci dessus annoncés, les ayant en grande partie reçus avant le premier de décembre.

En même temps il prie les personnes qui lui doivent de vouloir bien solder leur compte.
fevrier P. DELAMAR.

SANGSUES!

REÇU par les derniers arrivages du Havre et de Bordeaux, de très belles SANGSUES hongroises, à vendre à la pharmacie de P. F. HENRIQUEZ, encoignure St. Louis et Remparts, aussi, un petit lot de sangsues monstres qu'on vendra 30 cents.

On en trouvera également à la pharmacie de Lbeldo, rue Condé, et à celle de M. Blanchet, rue Royale, entre Hôpital et Quartier. Les personnes qui en désireront par centaine pourront s'adresser à M. Romain, négociant, rue St-Louis, No 20, entre Chartres et Levée, ou Covent verra les enlever, ou à la cour Tremé, chez madame Charles Pierre, rue des Ursulines No 233.
10fev P. TRASFOREST

DEMANDE DE CHARBON.

JE recevrai des propositions cachetées jusqu'à 2 heures de l'après midi du mardi 16 courant, pour la fourniture de 20,000 barils de charbon de Pittsburgh. Chaque baril devra peser 200 livres et le charbon devra être en morceaux ou passé au crible; délivré à bord de navires sur le fleuve, entre de la première, de la seconde ou de la troisième municipalité, comme je pourrai le désirer, aux frais du vendeur, le tout sujet à l'inspection de personnes nommées par moi, et devant être délivré à des époques et en telles quantités que je jugerai nécessaire. Je me réserve le privilége de rejeter toutes les propositions, si je les juge trop élevées. Les soumissionnaires sont priés d'être présents à l'ouverture des soumissions, à mon bureau, 149, rue de la Commune. THOS. F. HUNT.
13fev—3t Lieut. Col. et Dep. Quart. Matt. Gen.

Grains pour l'Armée.

JE recevrai jusqu'à une heure de l'après-midi du mercredi 17 courant, des propositions cachetées portant sur l'adresse "Proposals to furnish grain" pour la fourniture de
5000 boisseaux d'excellent maïs,
2500 do d'excellente avoine

Le tout devant être mis dans de très bons sacs en parfait état... [illegible] ...livres. Le tout devant être délivré dans le courant de ... Je me réserve le privilége de rejeter toutes les offres, si elles me paraissent trop élevées. THOS. F. HUNT.
13 fev—3 Lieut. Col. dép. Quart. Matt. Gen.

AVIS AUX ABONNES DE LA SEMAINE LITTERAIRE.

MESSIEURS les abonnés de cette publication à qui il manque des numéros pour l'année 1846, sont priés d'en faire la réclamation d'ici au 1er du mois prochain, époque à laquelle les numéros restants seront renvoyés à New-York.
VICTOR HEBERT, agent.
8fev 149, rue de Chartres.

VINS en débarquement des navires LUBECK, JOSEPH et AUSTERLITZ, de Bordeaux.
100 Barriques Vin rouge Montferrand et St-Julien.
72 Barils Vin blanc Haut-Sauterne.
700 Caisses Vin rouge de 12 bouteilles avec étiquettes et capsules, à vendre par
RAYMOND CABUZAC,
30dec 34, rue Vieille Levée.

DIVERS—A vendre par J. M. CABALLERO, No 32, Vieille Levée,
2,000,000 cigares de la Havane, qualités assorties,
200 caisses sucre, 400 sacs café vert,
4 surons indigo Guatemala,
5 balles gomme copale du Mexique,
12 barils tabac de pipe, de Miller & Co.
10 do cigarettes véritables Havane
8 fev

A VENDRE D'IMPORTATIONS DIRECTES.
150 barriques Marseille F. Grousset.
100 quarts Madère, 80 do Porto.
200 barriques claret, 50 barils vin blanc,
40 do whiskey rectifié.
20 demi et quarts de pipes Cognac
600 caisses vin rouge et blanc.
60 caisses liqueurs, 30 do curaçoa
300 paniers anisette, 20 caisses absinthe
200,000 bouchons fins et surfins.
P. LONGIS,
fév 116, rue de Royale.

P. LONGIS, 116, rue Royale, offre à vendre pour acclore une consignation,
90 barriques vin rouge Marseille.
50 quarts Madère. 8fe

MERINOS—Mérinos français, qualité supérieure, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
8 fev 36, rue de Chartres.

COUTILS—2 balles coutils, haute nouveauté, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
8 fev 36, rue de Chartres.

GANTS FIL—1 caisse 100 douzaines gants fil écru, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
8 fev 36, rue de Chartres.

CHAUSSETTES FIL—1 caisse 100 douzaines chaussettes fil écru et blanc, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
8 fev 36, rue de Chartres.

TAPIS DE TABLE—1 paquet 100 tapis de table 4/4, 5/4 et 6/4, à vendre par
LOISON & SILVESTRE.
8 fev 36, rue de Chartres.

CHEMISES SOIE—50 douzaines chemises soie à bas prix, à vendre par
LOISON & SILVESTRE.
8 fev 36, rue de Chartres.

EAU-DE-VIE en Douane (Alex. Seignette) — 8 demi-pipe et 7 quarts, à vendre par
LOISON & SILVESTRE.
8fev 36, rue de Chartres.

LIQUEURS du pays—250 barils genièvre, double ancre N. E. et N. O. Rhum, eau-de-vie, esprits purs et alcool des preuves différentes.
A vendre par ROBERTS & HALL,
8fev 75, rue des Magasins.

HUILE DE LIN—50 barils Cincinnati, à vendre par ROBERTS & HALL,
8fev 75, rue des Magasins.

GRAND RABAIS!
LES MOUSQUETAIRES
De la Reine,
Opéra Comique en 3 actes.
Belle édition de la Semaine littéraire.
PRIX: 10 cents.
En vente chez Vor. HEBERT,
6 fev 149, rue de Chartres.

EAU DE VIE.
12 demi pipes cognac, 4me épreuve, J. J. Dupuy,
12 quarts do do do J. Dupuy et Castillon,
6 demi pipes fin champagne, Olivier 1825,
16 quarts do do do do
3 demi pipes cognac très vieux,
à vendre par DARAN, QUEYROUSE & Co.,
6fev No. 11 et 15, rue St.-Louis.

160 barils vin blanc Barsac, Sauterne et Haut-Sauterne—35 do do vieux Haut-Sauterne et Haut Barsac—140 paniers bouteilles vides avec cachet—600 milliers bouchons pointus surfins—350 milliers bouchons non pointus fins, surfins et superfins—25 barils vinaigre de vin blanc—300 demi-jeannes, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
6fev rue St Louis, Nos 11 & 15.

3000 demi-boites sardines de différentes marques—2,000 quarts do do do à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
5 fev rue St Louis, Nos 11 & 15

10 sacs cacao de Para; 20 do gingembre sec; 25 do graines pour oiseaux; 100 do café de la Havane; 100 balles tabac de la Havane; 1,000,000 cigares do do; 8 barriques vin de Xerez; 30 do vinaigre de vin de Xerez; 20 do [illegible] 10 [illegible]... à vendre par B. VALLS,
5 fev 26, Commune.

Chemin de fer du golfe du Mexique.

DANS le but d'accélérer les travaux et d'ajouter aux facilités de transport du chemin de fer du golfe du Mexique, qui n'est maintenant éloigné du lac Borgne que de quatre milles et en approche rapidement entre les mains des contracteurs, le président et les directeurs de la Compagnie donnent avis, par ces présentes, qu'en vertu des dispositions de la 5me section de la charte, *les livres de souscription au fonds de la Compagnie*, seront ouverts le lundi 15me jour de février 1847, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, au local de la Compagnie No 70, passage de la Bourse, près la rue Bienville sous l'inspection de MM. Alexander Gordon, Laurent Millaudon et William Moore; et les livres resteront ainsi ouverts pendant l'espace de vingt jours (les dimanches exceptés), c'est à dire jusqu'au 10 mars prochain inclusivement.

Bureau du chemin de fer du golfe du Mexique.
Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1847.
M. MUSSON, P. CONREY, Jr
Asst. contrôleur. Président.
11janv—[illegible]

AVIS.

IL est décidé, etc., que les commissaires nommés pour choisir à Bâton Rouge l'emplacement de la Maison d'Etat et pour en surveiller la construction sont par les présentes dûment autorisés à annoncer pendant trois mois qu'ils recevront des plans et sous missions pour l'érection de ladite Maison d'Etat, et aussi à choisir le plan qui, dans leur jugement, leur paraîtra le mieux adapté à l'objet de ladite construction. Bien entendu que ladite commission pourra tout apporter dans les détails dudit plan, les modifications qu'elle jugera nécessaires, afin que dans le même bâtiment qui sera érigé pour le Sénat et la Chambre des Représentants, tous les bureaux appartenant aux officiers par l'administration de l'Etat puissent trouver place.

Conformément aux dispositions de l'acte ci-dessus, les commissaires donnent par les présentes, avis qu'ils se réuniront à la maison d'Etat, en la ville de la Nouvelle-Orléans, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à neuf heures du matin, pendant trois mois, à dater de la présente publication, de la part des architectes et entrepreneurs, des plans et soumissions pour la construction des édifices ci-dessus désignés.

Signé MAUNSEL WHITE, Chairman.
G. COOK,
23jan—90 WALTER BRASHEAR.

AVIS AUX ACTIONNAIRES.

BUREAU DE CIRCULATION.

NOUS soussignés formant le bureau de circulation tenu en vertu de la seconde section d'un acte intitulé acte pour faire revivre la charte de différentes banques établies dans la ville de la Nouvelle Orléans, et pour d'autres objets, approuvé le 5 février 1847, invitons les actionnaires de la Banque des Citoyens et de l'Association Consolidée, à se réunir dans le local respectif des dites banques, pour l'Association Consolidée le 20 février prochain, à onze heures A M, et pour la Banque des Citoyens le 1er mars prochain, à onze heures A M.
JOSEPH WALKER, Trésorier d'Etat
CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat
Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1847.
1 fev—[illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE.

A. MAZUREAU, notaire public, a transporté son étude au No 93, rue Royale, entre Conti et Bienville. 1fjan

M. MATTON, représentant de plusieurs maisons de fabrique de Lyon, prévient MM les négociants de la Nouvelle Orléans, qu'ils trouveront chez lui un superbe assortiment d'échantillons et qu'il recevra et se chargera d'exécuter le plus promptement possible toutes les commandes qui lui seront faites.

Les prix sont d'autant plus modérés, que les marchandises offertes par M. Matton sont fabriquées par les maisons qu'il a l'honneur de représenter.

On est sûr de trouver M. Matton, les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 10 heures du matin à 3 heure de l'après-midi, rue Bourbon, No 276, entre St Philippe et Dumaine. 1fev—1m

CHAUDIERES A SUCRE.

CHAUDIERES à sucre de qualité supérieure en fer forgé, de 42 à 84 pouces de diamètre, récemment reçues de la fonderie de Novelty, et à vendre par BONNER & SMITH,
22janv—3m 33, rue du Camp

L. H. RICHARD,

33, RUE DE LA DOUANE,

OFFRE à vendre les articles suivants, reçus par les navires Talbot et Andelle, du Havre:
caisses coutil russe pour cordonniers
do lasting fort pour bottines
do coutils nouveaux pour pantalons
do mérinos fin pour habits et pantalons
do Eventails
do Gants et mitaines fil,
do Ombrelles;
do cachemirette noire, article nouveau pour tailleurs;
do écharpes nouvelles en barège et gaze
Tous ces articles seront vendus au plus bas prix.
1 fe

F. T. BOURNOS, Commissaire-Priseur, rue Conti, No 95. Tient son cabinet ouvert depuis le matin jusqu'aux heures du soir. 17 mars

☞ **EN DEBARQUEMENT.**

Caisses 4/4 toile d'Irlande.
Balles toile à drap.
Caisses de Bretagnes.
Balles serviettes fil, raies bleues et roses.
Caisses nappes damassées en coton.
Caisses mousselines blanches à carreaux
— d'ito à raies satinées
— jaconat, dernier goût de Paris,
— — demi deuil,
— coton de Fargulanson.
A vendre par DUNCAN KENNEDY,
21jan Toulouse, 52

VICTOR ROUMAGE ayant entièrement abandonné le commerce d'importations, se livre exclusivement à la gestion de tous biens immeubles, pour compte de propriétaires absents ou non résidents en ville; il acceptera les pouvoirs de ceux qui voudront en faire usage, et se recommande à leurs avis.
Rue St-Louis, 67.
Nouvelle-Orléans, le 19 janvier 1847. 19jan 1m

A VIS—Le soussigné ayant établi une maison d'agence, se chargera de la gestion de tous biens immobiliers pour compte de propriétaires absents non résidents, et acceptera à cet effet les pouvoirs des clients qui s'adresseront à lui.
A. MICHOUD.
16[illegible]—1an Bureau 142 coin Ursulines et Levée

LE soussigné vient de recevoir par le navire Auburn, de New-York, un assortiment de cuisines en fonte, de l'ober, tant pour bois que pour charbon, invitant le public à venir les examiner... [illegible] ...avec très peu de matériaux, une chaleur à tant d'eau que l'on peut en désirer pour la cuisine, bain, etc, ayant une bouilloire de 30 ou 40 gallons qui est à même de recevoir l'eau des Water Works et l'échauffer à mesure que l'on en retire.

Les personnes qui seraient disposées à venir examiner une toute montée en leur magasin, et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans ce pays, tant au fait de économie que de commodité.
S MASPEREAU & Co,
16jan—1m Rue Condé, No 22

Aux planteurs et capitaines de navires et bateaux à vapeur.

FORGES PORTATIVES.

LE soussigné, agents de la manufacture, viennent de recevoir quelques unes de ces forges, aux dessus planteurs et les capitaines de navires et bateaux à vapeur à les examiner.

Ces forges sont recommandables par leur solidité et leur commodité en ce qu'elles sont totalement en fer et contiennent dans leur corps le soufflet servant à alimenter le feu, et ne prennent pas plus de trois pieds de diamètre d'espace chez
S MASPEREAU & Co.
16jan—1m Rue Condé, No 22

Chez C. GODIN, relieur,

rue de Chartres, 131.

ABONNEMENT au Feuilletoniste, par an $2 50
do à l'Echo des Feuilletons, 2 50
do au Livre des Familles, 2 50
do au Magasin Pittoresque, 3 00
do au Moniteur de la Mode, pour 6 mois 5 00
do au Cabinet de Lecture, pour un mois 1 00

EN VENTE
Les Mousquetaires de la Reine, opéra, édition ordinaire, 10
Dito édition de Paris, 40
Atelier de Reliure en tout genre. 27jan 1m

LIBRAIRIE DE V. HEBERT.

149, rue de Chartres

En vente à cette librairie, le tome 2me de L'HISTOIRE DE LA LOUISIANE, Par CH. GAYARRÉ.

Il reste encore à vendre quelques exemplaires du 1er volume.

CANDIDE.

JOAILLIER-BIJOUTIER

No 46, rue Conti, encoignure Chartres.

MONTE le diamant, fabrique toute espèce de joaillerie et bijouterie. Fait des achats d'or d'argent et de diamants. 11jan—60t

CAFE—Fin vert Havane, à vendre par J M CABALLERO,
6jan 32, Vieille Levée

INDIGO—Guatemala, en magasin, à vendre par J M CABALLERO,
3jan 32, Vieille Levée

GRAINES de jardinage, ferme, et parterre, récolte de l'année 1846, pour le printemps. Graines fraîches, grande variété, pour le printemps, toutes garanties. W. DINN,
jan 11 Commune

Aux Planteurs Sucriers.

CHAUDIERES à sucre en fer forgé, de toutes dimensions utiles et de première qualité, à vendre par WYLIE & EGANA,
fev 50 rue Bienville

40 BALLES DE HOUBLONS; 10 boucauts de riz de la Caroline, à vendre par
E GERARD, 14 Conti
6 fev

13 CAISSE COTON BLANC 7/8 et 4/4; 1 caisse de mousseline blanche unie; 2 caisses toile d'Irlande, à vendre par E GERARD,
14, Conti

CAFE—300 sacs de la Havane, fin vert, à vendre par RAYMOND CABUZAC,
34, rue Vieille Levée

SUCRE de la Havane, brun et blanc, à vendre par RAYMOND CABUZAC,
34, rue Vieille Levée

OMBRELLES A LA DERNIERE MODE. Un assortiment d'ombrelles, nouveau genre, reçues par le navire Nicolas Crassi, et à vendre à bas prix, par
D. B. MACARTY,
229, rue Bourbon

CHAPEAUX, CASQUETTES—200 caisses contenant un assortiment complet de chapeaux de soie, castor, feutre, &c, à bas prix par FROST & Co,
10, Magasins.

CASQUETTES TOILE CIREE—5 caisses pour bonnets; 1 do de soie cirée, reçues par le navire Wabash, à vendre par
JOHN BELLOW Jr, 9 Canal

CASQUETTES DE PEAU DE RAT MUSQUE, veau marin et loutre, par caisse ou douzaine, un superbe assortiment, à vendre par JOHN BELLOW Jr.
18 dec 9 Canal

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS—203 caisses en débarquement du navire Essex, à vendre par R G HOBBS,
12, Douane

VOITURES.

LE soussigné reçoit en ce moment, nombre de ... ... les plus modernes ... Barouches, Cabriolets, Buggys, Wagons ... [illegible] ... A. E. CRANE, 66, St Charles.
10 dec—6m [illegible]